

La Grosse Patate
Association des parents d'élèves de l'École Parmentier
7 rue Parmentier
13001 Marseille

Marseille, le 10 février 2020

Les membres de l'association des parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école Parmentier se sont réunis ce jour afin de considérer ensemble les problématiques rencontrées par les élèves, les équipes encadrantes et les parents d'élèves qui fréquentent l'école.

Ce courrier souhaite alerter sur la situation préoccupante que rencontre l'école et qui n'a pas eu de réponse de la part de la Ville de Marseille à la hauteur de l'urgence rencontrée.

Il est à noter la présence au conseil d'école du lundi 1^{er} juillet 2019 d'un élu du conseil municipal, M. Joseph Pietrucci, délégué à l'état civil et aux anciens combattants. Il s'agissait de la première participation de la mairie au conseil de l'école Parmentier depuis au moins 2 ans. Nous n'avons eu aucune nouvelle suite à sa visite.

Pour information, le maire et ses représentants sont membres de droit des conseils des écoles maternelles et primaires. Cette règle est le plus souvent respectée. L'équipe enseignante et les parents d'élèves s'interrogent sur les raisons de cette carence.

Nous avons hiérarchisé les demandes. Ont été qualifiés de "plus pressé" ce qui met en jeu la sécurité des enfants et des enseignants au sein de l'école. Ont été considérés "secondaire" ce qui concerne le bien-être des enfants et enfin les conditions de travail de l'équipe.

Nous listons ci-dessous les points qui attendent réponse et prise de décision. En raison de l'absence prolongée de dialogue avec la mairie, la liste est longue, l'association des parents d'élèves attend néanmoins une réponse à chacune des questions soulevées.

Le plus dangereux et urgent

- Effondrement progressif d'un mur de la cour (chute de pierres et propagation de fissures) attenant à un immeuble privé nécessitant des travaux de maçonnerie (photos à l'appui) ;



- Insalubrité des toilettes du préau en partie imputable à un dégât des eaux ayant entraîné le déplacement du cumulus ;
- Affaissement de la cour malgré des travaux de remblayage effectués durant l'année 2018-2019 ;
- Pas d'alarme intrusion dans l'enceinte de l'école ;
- Fuite d'eau importante dans la cour de récréation depuis 4 semaines (janvier 2020) laissant l'eau s'écouler, s'infiltrer dans le sol, sans compter le gaspillage énergétique que cela engendre.

Le bien-être de tous et les conditions de travail

- Seulement 8 ATSEM sont nommés pour 10 classes et ces ATSEM sont régulièrement affectés en suppléance sur d'autres établissements ce qui se répercute directement sur la qualité de vie des enfants (encadrement de la cantine, de la récré...) ;
- Il manque un poste d'Aide cantine (AE) à la cantine de l'école Parmentier ;
- Le conseil d'école regrette la disparition d'un poste de secrétaire-administratif (non reconduit depuis l'année 2017-2018) dont l'absence se ressent notamment au niveau du suivi médical des enfants et du travail administratif ayant été reporté sur les enseignants ;
- Le conseil d'école regrette les difficultés rencontrées par l'équipe enseignante lorsqu'il s'agit d'effectuer de menus travaux (changement d'ampoules, réparation de portes coulissantes, huisserie, étanchéité...) et de commander de menus équipements ;
- Besoin de mobiliers (meubles à casier, chaises, bancs, un ordinateur et un petit réfrigérateur) ;
- Absence de climatisation dans les classes et dortoirs ;
- La qualité des interventions techniques et de l'entretien de l'école est déplorable :
 - des vis à béton sur des murs en plaquo,
 - un portail tout juste repeint mais il manque une seconde couche de peinture à certains endroits laissant visible les tags anciens,
 - de nouveaux placards avec des poignées manquantes,
 - des morceaux de bois avec des coins saillants dangereux pour les enfants autour des arbres dans la cour de récréation, etc.
- Une porte de l'école se ferme difficilement à cause du chambranle de la porte qui se dessoude du mur.

L'école, la ville, la culture

- L'école Parmentier n'a pas accès à l'Alcazar qui se situe pourtant à 350m de l'école. Le conseil d'école déplore l'obtention par l'école d'un seul créneau de visite à la bibliothèque en tout et pour tout sur l'année 2018-2019. Le conseil suggère d'élargir les horaires d'ouverture de la plus grande bibliothèque de la deuxième ville de France (ouverture à 9h et non 11h comme c'est le cas actuellement) afin d'augmenter les créneaux disponibles pour les écoles marseillaises.
- L'association des parents d'élèves constate avec effroi la diminution des créneaux horaires du département jeunesse de la Bibliothèque de l'Alcazar. Il a été décidé d'ouvrir le département jeunesse à 16h au lieu de 11h initialement, sous prétexte que

les enfants sont à l'école en journée ?! (Ce n'est pourtant pas nouveau) Ou comment diminuer la fréquentation de la bibliothèque et engorger les mercredi et samedi déjà très fréquentés par les familles.

- La RTM facture le trajet 50 cts/enfant pour les écoles malgré le soin porté à se déplacer en dehors des heures de pointe alors que les transports en commun sont gratuits pour les moins de 6 ans. Est-ce normal ? Nous demandons la gratuité des transports pour les élèves des écoles maternelles.
- L'étude gratuite pour les enfants dont les parents travaillent n'a pas lieu les veilles de vacances scolaires et de jour férié. Alors que l'étude payante est maintenue. Pourquoi ?
- Sécurité des enfants sur le trajet de l'école : chute d'une corniche rue Nationale et autres arrêtés de péril, abandon de gravats douteux (suspicion de présence d'amiante et absence totale de communication) à l'angle des rues Nationale/ la Fare, suite à la déconstruction de l'immeuble rue de la Fare.

Les parents d'élèves de l'école Parmentier